

Paysagiste d'intérieur

RNCP4404 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	214v
Code(s) ROME	A1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/03/2008

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET HORTICOLE DE SAINT GERMAIN EN LAYE (CFPPAH)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le paysagiste d'intérieur a pour activités d'installer, réaliser et entretenir des décors végétaux permanents tels que les halls, les bureaux, les patios, et les décors temporaires tels que les salons, les expositions, des films ou des événements importants. Il connaît et utilise les végétaux cultivés en terre ou en hydroculture.

Il travaille seul ou en équipe, se déplace en voiture et organise ses déplacements et ses chantiers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Trois grands domaines de compétence sont attestés :

1. Maintenance d'un décor permanent (longue durée) et/ou d'un décor temporaire (courte durée)

- Connaissance des éléments de décor généralement utilisés dans un décor pour en assurer la conception et la maintenance
- Connaissances des conditions de lumière, d'hygrométrie et de lumière nécessaires
- Connaissance des substrats, des niveaux d'eau, du fonctionnement de l'éclairage habituellement utilisés
- Maîtrise des éléments permettant de répondre à une commande en vue d'identifier les travaux d'entretien qui en découlent, et de planifier les travaux
- Maîtrise des techniques de conditionnement des végétaux, disposition des plantes, chargement... en vue d'organiser son travail en fonction du matériel et de méthodes de travail
- Maîtrise des techniques de maintenance de son stock de végétaux et de matériaux (exécution des travaux nécessaires à un bon entretien, prévision et remplacement des végétaux défectueux..) et de l'infrastructure et du décor, solutions aux mauvais fonctionnements simples : fontaines bouchées, ampoules à changer, contrôle du réseau d'arrosage
- Connaissance des maladies et des parasites courants afin de les identifier, les diagnostiquer et indiquer les méthodes et produits adaptés à la lutte et aux contraintes ainsi que les traitements et applications appropriés en temps utile

2. Installation d'un décor permanent et/ou d'un décor temporaire

- Connaissance des contraintes habituellement liées à l'environnement
- Connaissance des gammes de végétaux afin d'assembler les plantes en utilisant les règles ou principes de composition
- Connaissance des contenants, des techniques de composition ainsi que des techniques de mise en oeuvre des structures complexes

- Connaissance des contraintes habituellement liées à l'organisation du chantier en vue d'assurer la prévisions des commandes et les livraisons et le contrôle de la qualité des végétaux et des matériaux livrés
 - Maîtrise des techniques de mise en place d'un décor permanent simple, (décors floraux, finitions indispensables à une bonne présentation) et d'un décor temporaire : expositions, décors de Noël, studio, salon, événement
3. Gestion de la relation avec le client
- Connaissance de l'entreprise et de son organisation
 - Maîtrise des techniques d'information permettant de rendre compte d'observation ou d'une demande de client
 - Connaissance des modes d'organisation permettant d'assurer des tournées d'entretien et l'approvisionnement des chantiers temporaires

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le paysagiste d'intérieur peut travailler pour les entreprises affiliées au Syndicat National des Paysagistes d'Intérieur, les entreprises espaces verts ayant un secteur paysage d'intérieur, les collectivités territoriales ayant un service technique d'intérieur, des jardineries ou des fleuristes ayant développés des rayons ou des services sur le paysage d'intérieur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de maintenance, technicien en création, technicien paysagiste, chef d'équipe.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 695
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

2 professionnels, 1 formateur, 1 pdt de jury fonctionnaire

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2008

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1725

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cfppah.ac-versailles.fr>

<http://www.snpi-fr.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4404/>